



Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) Analyse de « Sortir du nucléaire »

Communiqué de presse de l'association Sortir du Nucléaire. Genève, dimanche 26.11.2020

L'association romande « Sortir du Nucléaire » salue la prochaine entrée en force du TIAN, et dénonce la non-ratification par la Suisse.

Le contexte de l'entrée en force du TIAN révèle les forces d'acteurs nationaux pionniers qui ont fait preuve de leur indépendance ainsi que les faiblesses du cadre international établi en 1968 et la faiblesse de la position de la Suisse.

- 1968: L'ONU met sur pied la conférence pour le désarmement. Cette structure basée à Genève se révélera inefficace sur le secteur des armes nucléaires.
- 2007: Création de la campagne ICAN (Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires) en Australie pour obtenir l'interdiction des armes nucléaires.
- 2013: Première conférence internationale sur les « Conséquences humanitaires des explosions nucléaires ». Internalisation du mouvement. ICAN international est basé à Genève.
- 2017 : Prix Nobel attribué à ICAN. Décision d'un petit groupe de pays initiateurs dont l'Autriche et le Mexique au sein de l'AG de l'ONU à New York, de prendre l'initiative d'un *Traité international pour l'interdiction des armes atomiques*. Cette initiative au sein de l'AG de l'ONU est un désaveu informel de la Conférence sur le désarmement, jugé inopérant.
- 2020, 24 Octobre : Le Honduras ratifie le traité, devenant le 50e pays à le faire. Ce seuil passé, le traité entre en force 90 jours plus tard, soit fin janvier 2021.

Faiblesse du Conseil fédéral.

La Suisse ne fait pas partie des 50 premiers pays ayant ratifié. Malgré un engagement important de la société civile et des votes majoritaires des chambres fédérales. La branche suisse de ICAN s'est engagée notamment par sa pétition nationale. Les deux chambres du parlement fédéral ont demandé au Conseil fédéral de procéder à faire ratifier le traité par le parlement. Par la voix et les arguments inacceptables du Conseiller fédéral Ignazio Cassis, cette demande du parlement a été refusée, M. Cassis invoquant notamment que la Suisse était sous le parapluie nucléaire de l'OTAN ! « La non-ratification par la Suisse est scandaleuse pour un pays neutre défendant officiellement les principes des droits humains à travers le monde. L'arme atomique ne peut servir qu'à massacrer des populations de façon forcément indiscriminée entre militaires et civils, constituant une punition collective, un acte explicitement interdit par les conventions de Genève. La position du Conseil fédéral est inacceptable » à déclaré Philippe de Rougemont, président de Sortir du nucléaire.

Sortir du nucléaire a participé à la récolte de signatures avec ICAN Suisse et est partenaire officiel d'ICAN.

- Contact Philippe de Rougemont, 076 693 62 93, pdr@sortirdunucleaire.ch